RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Information presse

Santé publique France

Info presse
Saint-Maurice, le 17 novembre 2026

Antibiotiques : baisse des prescriptions et de la consommation en 2025

A l'occasion de la Semaine mondiale de sensibilisation à la résistance aux antimicrobiens (du 18 au 24 novembre) et de la Journée européenne d'Information sur les Antibiotiques (18 novembre), Santé publique France communique les dernières données de consommation et de résistance aux antibiotiques, en santé humaine.

Même si elles restent à un niveau élevé, les prescriptions et la consommation d'antibiotiques en secteur de ville ont diminué en 2025 par rapport à 2024, ainsi que sur la période 2015-2025.

Compte tenu du risque persistant de développement de bactéries résistantes aux traitements antibiotiques, il reste important de poursuivre la sensibilisation des professionnels de santé prescripteurs et des patients au bon usage des antibiotiques.

Les Français consomment de moins en moins d'antibiotiques

En 2025, les données montrent une évolution favorable :

- Antibiotiques consommés : - 9,6 % *vs* 2024.
- Antibiotiques prescrits : -13,9 % *vs* 2024, soit 741 prescriptions d'antibiotiques pour 1 000 habitants sur l'année. Une baisse significative, qui permet de se rapprocher de l'objectif cible de 650 prescriptions pour 1 000 habitants par an d'ici 2027, fixé par la Stratégie nationale de prévention des infections et de l'antibiorésistance.
- La France occupe le 4e rang des pays consommant le plus d'antibiotiques en Europe ; une amélioration par rapport à l'année précédente (2e rang en 2024).

En 2025, les données de prescriptions et consommation d'antibiotiques diffèrent selon l'âge, le sexe du patient ou les territoires :

- La consommation d'antibiotiques est globalement plus importante chez les femmes que chez les hommes.
- Le recul le plus important se situe chez les enfants de 5 à 14 ans.
- La baisse la moins prononcée concerne les personnes âgées de 80 ans et plus.
- D'importantes disparités régionales de consommation persistent : les consommations les plus faibles se retrouvent en région Pays-de-Loire et en Bretagne, alors que les consommations les plus élevées sont en Corse et en région PACA.

Plus largement, sur la période 2015-2025, la tendance est également encourageante :

- Une baisse de 17 % de la consommation et de 23 % des prescriptions est constatée.

Résistances bactériennes : une évolution contrastée

Les antibiotiques sont efficaces uniquement sur les infections bactériennes et n'ont aucun effet sur des infections provoquées par un virus. Cependant, certaines bactéries deviennent résistantes à cause de l'utilisation excessive ou inappropriée des antibiotiques ; elles survivent au traitement et continuent à se multiplier, même après la prise d'antibiotiques. C'est ce qu'on appelle **l'antibiorésistance**. Les infections sont alors plus difficiles à soigner ; les traitements sont plus longs, plus lourds et plus coûteux.

- En 2025 et depuis deux ans, *Escherichia coli*, la bactérie la plus fréquemment responsable des infections urinaires, est moins résistante aux fluoroquinolones (antibiotiques surtout prescrits pour soigner ces infections), en secteur de ville comme en Ehpad.
- En revanche, les entérobactéries (bactéries présentes dans l'intestin) sont de plus en plus résistantes aux carbapénèmes (antibiotiques de réserve prescrits après inefficacité des premiers traitements) : + 310 % depuis 2019 à l'hôpital.

Antibiotiques : comment bien les utiliser ?

Pour lutter contre l'antibiorésistance, il est nécessaire de continuer à **sensibiliser les patients au bon usage des antibiotiques** :

- La prise d'antibiotique doit être précédée d'une prescription médicale. Depuis le 19 juin 2024, les pharmaciens peuvent délivrer des antibiotiques sans ordonnance, sous certaines conditions (résultat d'un test rapide d'orientation diagnostique –TROD- positif, limitation aux angines et cystites).
- La durée du traitement antibiotique doit toujours être strictement respectée.
- Les éventuels antibiotiques restants doivent être rapportés en pharmacie.
- Ne jamais réutiliser les antibiotiques pour soi ou pour ses proches, même si les symptômes sont identiques.

Pour en savoir plus sur les infections et les antibiotiques : www.antibiomalin.fr

Consultez les publications aux liens suivants

Bulletin : Antibiorésistance et consommation d'antibiotiques en 2025

Rapport : Consommation d'antibiotiques en secteur de ville en France, 2015-2025

Rapport : Surveillance de la consommation des antibiotiques, des antifongiques en établissement de santé et en EHPAD disposant d'une pharmacie à usage intérieur et des résistances bactériennes en établissement de santé. Principaux résultats 2025 (mission nationale SPARES)

Rapport : Surveillance de la résistance bactérienne aux antibiotiques en soins de ville et en établissements pour personnes âgées dépendantes. Principaux résultats 2025 (mission nationale PRIMO)

BEH : Antibiorésistance en France en 2025 : de la surveillance à l'action

CONTACTS PRESSE

Santé publique France : presse@santepubliquefrance.fr
Stéphanie Champion : 01 41 79 67 48 – Camille Le Hyaric : 01 41 79 68 64 - Marie Delibéros : 01 41 79 69 61